



CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Accompagnement en psychopraticque — conditions individuelles et information précontractuelle

1. Identification des parties

Prestataire: Gwénaëlle Peyrot, entrepreneure individuelle relevant du régime micro-entrepreneur, exerçant sous le nom « Soi, Nature et Énergie », psychopraticienne. SIRET: 833 950 777 00015. Cabinet et siège: 1 lieu-dit Ménardières, 72300 La Chapelle-d'Aligné. Téléphone: 06 16 79 67 51. Courriel: gwenaelle.peyrot@yahoo.fr. Site: <https://psychopraticienne72-49.fr>.

Client: Nom et prénom : Date de naissance:

Adresse:

Téléphone: Courriel:

Pour un client mineur: nom(s) et qualité du/des représentant(s) légal(aux) :

.....

Contact du/des représentant(s) légal(aux) :

2. Nature de la prestation et limites professionnelles

Les séances constituent un accompagnement individuel de psychopraticque fondé sur l'écoute, l'échange et, selon les besoins et l'accord du client, des outils de réflexion et d'accompagnement (notamment hypnose ericksonienne ou exercices exploratoires). La nature des outils employés peut être discutée et adaptée au fil des séances.

Le titre de psychopraticienne ne constitue pas un titre réglementé de psychologue ou de psychothérapeute. La prestataire ne réalise ni diagnostic médical ou psychiatrique, ni prescription, ni traitement médical. Les séances ne remplacent pas les soins médicaux, psychologiques ou psychiatriques nécessaires. Aucun résultat ou délai de changement n'est garanti.

Lorsque la situation nécessite une évaluation ou un suivi extérieur à son champ de compétences, la prestataire en informe le client et propose, dans la mesure adaptée à la situation, une orientation vers un professionnel compétent. Elle ne prend pas parti dans les conflits familiaux, conjugaux, professionnels ou judiciaires et ne propose pas de thérapie de couple.

3. Déroulement des séances et tarifs

Les séances sont fixées d'un commun accord, en cabinet ou, si proposé et accepté, en visioconférence. Le rythme est librement adapté, souvent mensuel; aucune fréquence minimale ni nombre de séances ne sont imposés. Une séance de bilan ou de clôture peut être proposée sans être obligatoire.

Tarif annoncé: 55 € par heure. Durées choisies avant réservation: 1 heure (55 €), 1 h 30 (82,50 €), 2 heures (110 €). Toute durée différente ou prolongation fait l'objet d'un accord préalable sur son prix. Aucun dépassement de durée n'est facturé sans accord du client.



Paiement à l'issue de chaque séance par carte bancaire, virement ou lien de paiement sécurisé. Les chèques ne sont pas acceptés. Aucune séance future non effectuée n'est due, sous réserve des seules conditions d'annulation ci-dessous. Les prestations ne sont pas remboursées par l'Assurance maladie ; une éventuelle prise en charge par complémentaire dépend exclusivement du contrat du client.

4. Réservation, ponctualité et annulation

Le client peut annuler ou demander le report d'un rendez-vous en prévenant la prestataire au moins 48 heures avant l'heure prévue, par un canal de contact habituel communiqué par la prestataire. Aucun frais d'annulation n'est alors exigé.

En cas d'annulation ou d'absence à moins de 48 heures, et hors motif impérieux ou événement de force majeure dûment porté à la connaissance de la prestataire, une indemnité forfaitaire de réservation de 55 € pourra être demandée, dans la limite du prix de la séance réservée. Elle vise l'indisponibilité du créneau et ne rémunère pas une séance non réalisée. Une situation exceptionnelle peut être examinée individuellement, avec justificatif pertinent si nécessaire, sans exiger de détail médical sensible.

La même exigence de prévenance et d'équité s'applique à la prestataire: si elle annule, elle propose un report librement accepté ou rembourse tout paiement déjà reçu pour la séance non tenue. Aucun frais n'est dû si l'annulation résulte d'une défaillance imputable à la prestataire. Cette clause d'indemnité doit faire l'objet d'une validation juridique avant usage.

Les séances commencent à l'horaire prévu. Un retard du client ne permet pas d'en garantir la prolongation; selon sa durée et les circonstances, les parties conviennent de la poursuite, du report ou de l'annulation. En cas d'avance, le client attend l'horaire prévu pour préserver la confidentialité des autres consultations.

5. Visioconférence et incidents techniques

Le client et la prestataire veillent à disposer d'un lieu suffisamment confidentiel et d'une connexion adaptée. En cas d'incident technique empêchant le déroulement satisfaisant de la séance, les parties recherchent prioritairement un report ou un aménagement, sans facturation automatique d'une prestation non réalisée. Toute somme éventuellement due au titre d'une portion effectivement réalisée est discutée de façon proportionnée.

6. Échanges entre les séances et urgences

Des messages brefs peuvent être échangés entre les séances pour une précision ponctuelle liée à l'accompagnement ou à l'organisation. Ils ne constituent ni une consultation, ni un suivi continu, ni un service de soutien en temps réel. La prestataire peut proposer d'aborder en séance les demandes nécessitant un échange approfondi, de limiter les contacts ou de ne pas répondre à des sollicitations répétées hors cadre.

Aucun délai de réponse immédiat n'est garanti, notamment le soir, la nuit, les jours de repos et pendant les absences. Le client s'engage à ne pas utiliser SMS, messageries ou courriel pour solliciter une



intervention d'urgence. En cas de danger immédiat: appeler le 15 ou le 112. En cas de détresse suicidaire ou d'inquiétude pour un proche en France: 3114, disponible 24 h/24.

Les informations sensibles ne devraient pas être communiquées par messagerie non sécurisée; des moyens plus adaptés peuvent être proposés lorsque nécessaire.

7. Interruption et fin de l'accompagnement

Le client peut interrompre l'accompagnement à tout moment, sans obligation de poursuivre des séances et sans préavis obligatoire. Les séances déjà réalisées restent dues. Les sommes versées pour des séances non effectuées sont restituées, sous réserve des règles légalement applicables.

La prestataire peut proposer une suspension ou mettre fin à l'accompagnement notamment si les besoins excèdent ses compétences, si le cadre d'intervention ne peut plus être respecté ou si elle n'est plus en mesure de garantir des conditions de travail adaptées. Elle en informe le client de manière claire, avec une explication proportionnée et, lorsque la situation le permet, une possibilité d'échange de clôture et/ou des pistes de réorientation. Elle n'est pas tenue de poursuivre des séances qu'elle n'est plus en capacité d'assurer. En cas de risque aigu identifié, les interlocuteurs d'urgence et dispositifs appropriés sont privilégiés.

8. Confidentialité et protection des données personnelles

La prestataire s'engage à traiter les informations confiées avec discrétion, sous réserve des dispositions légales applicables et de situations nécessitant un traitement conforme au droit. La présente clause ne constitue pas une promesse de secret professionnel au sens d'une profession réglementée lorsque celui-ci ne s'applique pas. Les échanges ne sont pas destinés à être enregistrés ou diffusés sans accord approprié.

Responsable du traitement: Gwénaëlle Peyrot (coordonnées article 1). Les données d'identité, de contact, de rendez-vous, de facturation et, si nécessaire, les éléments utiles à l'accompagnement sont traités pour assurer les prestations, gérer la relation contractuelle, respecter les obligations légales et, le cas échéant, établir ou défendre des droits.

Certaines informations relatives à la santé ou à la vie personnelle peuvent constituer des données sensibles. Leur traitement requiert une base juridique appropriée et, lorsque nécessaire, un consentement explicite distinct. Le client est invité à consulter la notice de confidentialité détaillée remise ou accessible sur le site : <https://psychopraticienne72-49.fr/mentionslegalesetrgpd.html>. Les durées de conservation varient selon les données et les obligations applicables ; elles ne sont pas automatiquement identiques pour toutes les catégories de documents.

Le client peut exercer ses droits auprès de gwenaelle.peyrot@yahoo.fr et déposer une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr). Les limites légales à certains droits demeurent applicables.

9. Clients âgés de 16 ou 17 ans

L'accompagnement d'un mineur nécessite, avant toute séance, la vérification de l'autorité parentale, de l'information appropriée des titulaires et du ou des consentements requis suivant sa situation. L'accord



du mineur lui-même est également recherché. Les règles de confidentialité, d'information des représentants légaux et de partage d'informations sont expliquées au préalable, dans les limites du droit applicable. En présence de désaccord parental ou d'une situation familiale particulière, l'admission est différée jusqu'à clarification des conditions légales.

Représentant(s) légal(aux) – Nom(s) :

Déclaration relative à l'autorité parentale et aux autorisations nécessaires:

.....

Signature(s) du/des représentant(s) légal(aux), si applicable:

.....

10. Réclamation et médiation de la consommation

Toute réclamation peut être adressée préalablement par écrit à Gwénaëlle Peyrot, aux coordonnées de l'article 1. En l'absence de solution amiable, le client consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation désigné: CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris; contact@cm2c.net ; tél. 01 89 47 00 14 ; <https://www.cm2c.net>. La saisine obéit aux conditions légales de recevabilité.

11. Contrats à distance ou hors établissement: droit de rétractation

Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement et qu'aucune exception légale ne s'applique, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de sa conclusion pour se rétracter sans avoir à motiver sa décision. Le formulaire annexé peut être utilisé, sans caractère obligatoire. Le contrat doit être communiqué sur un support durable avec les informations requises.

Si le client souhaite commencer des séances avant la fin des 14 jours, sa demande expresse doit être recueillie distinctement ci-dessous. En cas de rétractation après le début d'exécution demandé expressément, seule la part de la prestation effectivement réalisée peut être due selon les conditions légales. Si la prestation a été pleinement exécutée dans les conditions prévues par la loi et avec reconnaissance expresse de cette conséquence, le droit de rétractation peut être perdu pour cette prestation.

☐ Je demande expressément que la prestation réservée commence avant la fin du délai légal de rétractation de 14 jours. Je comprends que si je me rétracte après son commencement, un montant proportionnel au service effectivement fourni peut être dû, conformément à la loi.

☐ Je reconnais qu'en cas d'exécution intégrale de la prestation avant la fin de ce délai, dans les conditions légales, je perdrai mon droit de rétractation pour cette prestation entièrement exécutée.

Ces choix sont facultatifs et ne doivent pas être pré-cochés. En l'absence de demande expresse, la première séance est fixée après le délai de rétractation lorsque celui-ci s'applique.



12. Remise des documents, accord et signatures

Le client reconnaît avoir reçu ou pu consulter avant la conclusion du contrat les informations essentielles sur la prestation, ses caractéristiques, son prix, les conditions d'annulation, les coordonnées du médiateur, les CGV et la notice d'information sur les données personnelles. L'acceptation et la remise des documents doivent pouvoir être établies, notamment à distance.

☐ Contrat conclu au cabinet ☐ Contrat conclu à distance ☐ Contrat conclu hors établissement

☐ CGV remises / transmises le: ☐ Notice de confidentialité remise / transmise le :
.....

Date du premier rendez-vous: Durée retenue: ☐ 1 h ☐ 1 h 30 ☐ 2 h

Fait à: Le:

Signature du client (précédée de la mention « lu et accepté ») :

.....

Signature de la prestataire:



ANNEXE A — FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat pour lequel ce droit est applicable.

À l'attention de Gwénaëlle Peyrot – Soi, Nature et Énergie, 1 lieu-dit Ménardières, 72300 La Chapelle d'Aligné ; gwenaelle.peyrot@yahoo.fr.

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante:

.....

Contrat conclu le :

Nom du consommateur:

Adresse du consommateur:

Date: Signature: